



Communiqué de presse

Le 3 mars 2020

Validation par la Commission exécutive du CIO de deux nouveaux sites iconiques de Paris 2024 : Teahupo'o à Tahiti pour le surf et la Place de la Concorde pour les sports urbains

Paris 2024 se félicite de la validation par la Commission exécutive du CIO des sites de Teahupo'o à Tahiti pour accueillir les épreuves de surf et de la Place de la Concorde pour accueillir les sports urbains. Deux nouveaux sites iconiques, spectaculaires et durables, qui seront le théâtre des épreuves des sports additionnels des Jeux Olympiques de Paris 2024.

L'une des plus belles vagues au monde s'invite aux Jeux Olympiques de Paris 2024 pour offrir des conditions de compétitions exceptionnelles aux athlètes

Le choix de Tahiti pour accueillir les épreuves de surf répond à la volonté de Paris 2024 d'offrir aux athlètes des conditions de compétition optimales avec la vague de Teahupo'o, considérée comme l'une des plus belles au monde.

Sélective et spectaculaire, elle garantit une compétition sportive à la hauteur des Jeux Olympiques, la plus grande compétition au monde.

La validation du site de Teahupo'o par la Commission exécutive du CIO permet à Paris 2024 d'engager un nouveau territoire, la Polynésie Française, l'un des berceaux historiques du surf. Elle offre ainsi l'opportunité à Paris 2024 d'associer les Outre-mer et leurs populations aux Jeux Olympiques - pour la première fois de l'histoire - tout en valorisant la diversité et la richesse du patrimoine français.

Ce choix du site de Teahupo'o est largement approuvé par les Français. D'après une étude menée par l'IFOP pour le compte de Paris 2024 auprès d'un échantillon représentatif de la population française, **près de 3/4 (74%) des Français pensent que le choix de Tahiti est un bon choix.** Une décision encore plus approuvée chez les jeunes de 15 à 25 ans (79%).



Les conditions optimales de compétitions aux athlètes pour garantir une épreuve sélective et sur la dimension culturelle et historique du site représentent les deux critères les plus importants pour les Français (résultats complets de l'étude en pièce jointe)

Le choix de Teahupo'o, une opportunité alignée avec la Nouvelle Norme du CIO

Avec l'organisation des épreuves de surf à Teahupo'o, Paris 2024 et le CIO co-construisent un nouveau modèle de livraison des Jeux aligné avec la Nouvelle Norme et une ambition environnementale forte. La construction de ce nouveau modèle associe pleinement les acteurs locaux, OBS et la Fédération Internationale de Surf.

Le concept de Teahupo'o permet en effet de promouvoir et de préserver l'environnement exceptionnel de l'île, tout en laissant un héritage qui prend en compte les besoins de la population locale :

- Les meilleurs surfeurs et surfeuses du monde seront ainsi logés le temps de la compétition dans un village des athlètes composé de maisons modulaires temporaires (sur le modèle des 'Farés', habitations polynésiennes traditionnelles), qui seront démontées après la compétition et réinstallées comme logements sociaux sur Tahiti et dans les îles polynésiennes ;
- Le concept est pensé pour s'adapter au site, et non l'inverse, pour avoir un impact limité sur la zone littorale, notamment grâce aux caractéristiques de la vague située au large et à une implantation maîtrisée des opérations pendant les Jeux ;
- Sur le plan économique, social et environnemental, Paris 2024 va travailler pendant les quatre prochaines années en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés et les autorités polynésiennes pour promouvoir les produits et savoir-faire de la population locale.

La Concorde, une expérience unique, symbole des Jeux de Paris 2024

Avec la validation par la Commission exécutive du CIO du site de la Place de la Concorde pour accueillir les sports urbains, Paris 2024 renforce également la dimension spectaculaire et populaire de son projet et entend proposer en 2024 sur ce site, une programmation inédite mêlant sports urbains et célébrations culturelles (spectacles, concerts, performances sportives).

Place iconique de Paris, la Place de la Concorde – trait d'union entre la plus belle avenue du monde, les Champs-Élysées et le jardin des Tuileries – deviendra le temps des Jeux une arène au cœur de la ville, valorisant le patrimoine parisien et offrant des images exceptionnelles aux téléspectateurs et spectateurs du monde entier.

Paris 2024 travaille en étroite collaboration avec les Fédérations Internationales concernées, le CIO et OBS pour étudier avec eux les différentes options liées au site de la Place de la Concorde. Ces réflexions autour des sports et des disciplines qui seront présents sur ce site en 2024 sont guidées par l'ambition de proposer aux athlètes des sports concernés des conditions de compétitions optimales.

Tahiti et la Place de la Concorde devront maintenant être officiellement confirmés à la fin de l'année 2020, une fois que le programme complet des Jeux, incluant notamment les quatre sports additionnels de Paris 2024, aura été décidé par le CIO.



Tony Estanguet, Président de Paris 2024 : « Nous nous félicitons de l'avis positif rendu par la Commission exécutive du CIO pour l'organisation des compétitions de surf à Tahiti sur le site de Teahupo'o et des sports urbains sur la Place de la Concorde. C'est une nouvelle étape franchie dans notre ambition de proposer des Jeux spectaculaires et durables qui offriront une expérience unique aux athlètes. L'organisation des épreuves de surf à Teahupo'o, c'est également l'opportunité de concrétiser un nouveau modèle de livraison des Jeux aligné avec la Nouvelle Norme du CIO, où l'épreuve s'adapte au site tout en intégrant une forte ambition environnementale. Je profite de cette occasion pour remercier une nouvelle fois la Commission exécutive du CIO et son Président, Thomas Bach. La relation de confiance qui nous lie nous permet de proposer des innovations fortes à l'image de ces choix. »

*** Etude réalisée par l'IFOP pour Paris 2024 sur un échantillon de 1 004 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus ; et un échantillon de 520 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 à 25 ans**

Contacts presse Paris 2024

Alexandre VILLEGER – +33 7 50 97 37 32 – avilleger@paris2024.org

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – cproust@paris2024.org

Mathilde RENOIR – +33 6 10 86 57 96 – mrenoir@paris2024.org

Anne-Solène ROUDEL – +33 6 73 07 87 61 – asroudel@paris2024.org

Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 350 paralympiques, provenant respectivement de 206 et 182 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

Accéder aux contenus Paris 2024

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024 - Mot de passe : mediaaccess

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium

